

## Note pour les parents d'élèves des communes de Mougon-Thorigné et de Sainte Blandine

### Inscriptions scolaires pour la rentrée 2017 Ecoles maternelles et élémentaires de Mougon, Tauché et Thorigné

Cette année, la nouvelle organisation scolaire est au coeur de nos préoccupations sur les 3 sites scolaires de nos deux communes.

Le directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN), Monsieur Franck Picaud nous a très clairement précisé le 6 janvier dernier que les deux fermetures de classes envisageables sur les 3 sites pour la rentrée 2017 ne seraient pas proposées lors de l'élaboration de la carte scolaire.

Cet engagement a été respecté dans la carte scolaire officialisée récemment.

En revanche il nous est indispensable d'entamer une réflexion avec les acteurs locaux et de proposer une nouvelle organisation scolaire avant la fin 2017.

Les équipes pédagogiques, les représentants des parents d'élèves au conseil d'école et les interlocuteurs concernés de l'inspection académique seront donc réunis au printemps pour construire le projet.

C'est la raison pour laquelle, afin de respecter ce temps nécessaire de travail, les élus de Mougon-Thorigné et ceux de Sainte Blandine ont décidé que la **prochaine rentrée de septembre 2017** soit effectuée selon les critères actuels à savoir :

**Inscriptions des enfants de la commune déléguée de Mougon dans les écoles de Mougon**

**Inscriptions des enfants de la commune déléguée de Thorigné et de la commune de Sainte Blandine dans les écoles de Tauché et de Thorigné.**

Francis Proust  
Maire de Mougon-Thorigné



Patricia Rouxel  
Maire de Sainte Blandine



Dominique Parant  
Présidente du syndicat scolaire  
Jacques Bujault



Philippe Boinier  
Maire délégué de Mougon



Evelyne Thibault  
Maire-Adjointe de Mougon-Thorigné  
chargée des affaires scolaires du site de Mougon

